

WEBINAIRE 30 juillet 2024 - 11h

APPEL À PROJETS START-UP ET PME

-NOV Vague 14

AU PROGRAMME

- > La présentation des enjeux et des thématiques
- > Les modalités de financements et de candidature
- > Questions / réponses en direct







Marie GANDEBOEUF
Cheffe de projets
Concours Innovation i-Nov



Maïlys CHEVALIER
Cheffe de projets
Concours Innovation i-Nov





Sommaire

- Présentation générale de France
 2030 et des Appels à Projets opérés par l'ADEME
- 2. Présentation du Concours Innovation

3. Lien et Contact







France 2030 : un plan d'investissement pour la France de demain

- Plus de **50 milliards** d'euros déployés sur 5 ans (20 Mds € du PIA 4 et 34 Mds € de nouveaux crédits)
- 10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

MIEUX PRODUIRE Objectif Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille (SMR) Objectif Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 % Objectif Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030 Objectif Produire le 1er avion bas carbone

MIEUX VIVRE



Investir dans une alimentation saine, durable et traçable



Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain



Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs

MIEUX COMPRENDRE LE MONDE



Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites



Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant











Programme 'financement structurel'

- Approche plus généraliste dont
 - les Concours d'innovation i-PHD; i-Lab et i-Nov
 - i-Demo publié sur le site de Bpifrance:
 https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-generique-ndeg3-i-demo-soutien-aux-projets-structurants-de-rdi

Programme 'financement dirigé'

Technologies d'avenir portant sur des marchés spécifiques regroupés dans des stratégies d'accélération

Objectif: permettre à l'Etat, en collaboration avec les acteurs économiques, sociaux et locaux, de définir ses priorités d'investissements dans des secteurs ou technologies d'avenir.

Tous les leviers (financements, normes, recherche, formation...) seront mobilisés dans une stratégie cohérente et globale.

Liens utiles:

https://www.gouvernement.fr/strategies-d-acceleration-pour-l-innovation https://www.gouvernement.fr/les-dispositifs-du-pia-et-de-france-2030







France 2030 à l'ADEME : ≈ 10 Md€



Décarbonation Industrie



Hydrogène décarboné



Energies renouvelables



Produits biosourcés Carburants durables



Recyclage et réincorporation



Décarbonation des mobilités



Ville durable Bâtiment innovant



Bois Forêt



Verdissement du numérique



Eau





Sommaire

1. Présentation générale des Appels à Projets opérés par l'ADEME 2. Présentation du Concours Innovation

3. Lien et Contact









Le Concours d'innovation i-Nov vise à accélérer la mise sur le marché de solutions innovantes

Le Concours d'innovation i-Nov est un concours d'excellence dédié aux projets innovants mono-partenaires portés par des start-ups et PME et conduisant à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine.

C'est un dispositif d'Etat de soutien à l'innovation.

Deux vagues sont ouvertes chaque année.







en collaboration avec













La quatorzième vague est lancée!

Déposez vos projets jusqu'au 1er octobre 2024

Dépôt

Thématiques - Vague 14

Les dépôts se font en ligne sur la plateforme du site internet de Bpifrance : https://www.picxel.bpifrance.fr/accueil

Chiffres clés - ADEME

Depuis 2017 :

Une centaine de projets déposés à chaque vague

Transports, mobilités, villes et bâtiments durables

Energies, Ressources et Milieux naturels

i-Nov 30/07/2024

~260 projets retenus sur 1000 projets déposés

25 à 30% de taux de sélectivité





Thématique Transports, mobilités, villes et bâtiments durables



Cette thématique couvre un périmètre large de la TEE autour de la transition de la ville, des transports et des bâtiments

Les projets attendus devront rentrer dans une des thématiques ci-dessous :

- <u>Mobilités durables et transports décarboné</u>: (incluant le transport et les infrastructures terrestre, routiers, à vélo, fluviaux, ferroviaires, aériens et maritimes et multimodaux)
 - → Objectif : faire émerger une offre française de solutions de transports, de mobilités et logistiques innovantes, décarbonées, durables et compétitives
- <u>Bâtiments durables</u>: tous les types de bâtiments sont visés tels que logement, tertiaire, enseignement, santé, industriel, agricole et commercial
 - → Objectif : Performance environnementale et énergétique + généralisation du recours aux matériaux et solutions constructives à faible empreinte carbone + recours au numérique facilitant l'intégration par l'ensemble des acteurs de ces enjeux dans leurs projets
- Aménagement de l'espace public et urbanisme:
 - → Objectif: Optimisation et aménagement de l'espace public pour favoriser les bâtiments et la mobilité durable
- Data services et données territoriales d'intérêt général
 - → Objectif : Renforcer les capacités des collectivités en matière de développement et de gouvernance des data services urbains







Thématique Energies, Ressources et Milieux Naturels



Transformation des modèles de production d'énergie et de gestion des ressources afin de répondre à l'enjeu de décarbonation, de réduction des impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie et de sobriété qui s'impose aujourd'hui à tous les secteurs économiques

Les projets attendus porteront en particulier sur l'une de ces thématiques :

- <u>Énergies Renouvelables, Energie Nucléaire, Hydrogène, Stockage et Systèmes Energétiques:</u> Production d'énergies et vecteurs énergétiques renouvelables + Stockages + Réseau
- <u>Economie Circulaire</u>: Développement de nouvelles solutions technologiques et organisationnelles pour mettre sur le marché des biens et des services circulaires
- <u>Biodiversité/Bioéconomie</u>: Production, mobilisation et transformation durables de la biomasse, qu'elle soit forestière, agricole, aquacole, agroalimentaire + Réduction à la source des pressions et impacts sur la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau industrie, agriculture, pêche, aquaculture et infrastructure
- Eau : Pérennisation de l'approvisionnement en eau, dans un contexte de tension sur la ressource
- <u>Adaptation / Atténuation au Changement Climatique et qualité de l'air :</u> Renforcement des capacités d'adaptation et d'atténuation par le développement de solutions technologiques, de solutions fondées sur la nature, de solutions organisationnelles ou de services
- <u>Enjeux de la transition écologique dans l'industrie et l'agriculture</u>: Amélioration des performances énergétiques, réduction de l'intensité matière +Durabilité des chaines d'approvisionnements et des modes de production
- Enjeu de la transition alimentaire : limitation du gaspillage alimentaire, diversification assiette

i-Nov









Typologie des projets et modalités de financement

| | Cadre proposé |
|-----------------------------------|--|
| Structure partenariale | Projet Mono partenaire porté par une PME (sens communautaire : lien de la définition) |
| Budget des projets | • de 1M€ à 5 M€ |
| Durée des projets | • 12 à 36 mois |
| Dépenses éligibles et taux d'aide | Dépenses éligibles : Salaires de personnels internes Sous-traitance (30% max. et jusqu'à 40% si la sous-traitance est effectuée par un organisme ou un labo de recherche) Contributions aux amortissements Frais de missions Autres coûts : achats, consommables Frais connexes forfaitaires |
| | Taux d'aide : 45 % des dépenses éligibles pour les projets portés par des petites entreprises (PE) 60% de subvention 40% d'Avance Remboursable |
| Versements des aides | 1ère tranche : 20% 1 ou 2 versements intermédiaires Solde 20 % minimum |









Critères de sélection des projets

Caractère innovant

- Caractérisation des verrous à lever
- Niveau de maturité visé en fin de projet (TRL 8 à 9), état de l'art

Capacité financière et opérationnelle

 Evolution des capitaux propres pendant le projet au regard des aides demandées (a minima pour satisfaire la règle du 1 : 1)

Impact social /filière

- Emplois créés/maintenus
- Territorialité des travaux

Impact environnemental

- Réduction CO₂
- Economie matière/énergie, etc.

Impact économique

- Chiffre d'affaires visé à 5 ans post-projet
- Différenciation / Concurrence
- Réplicabilité du projet

Optionnel : labellisation par un pôle de compétitivité



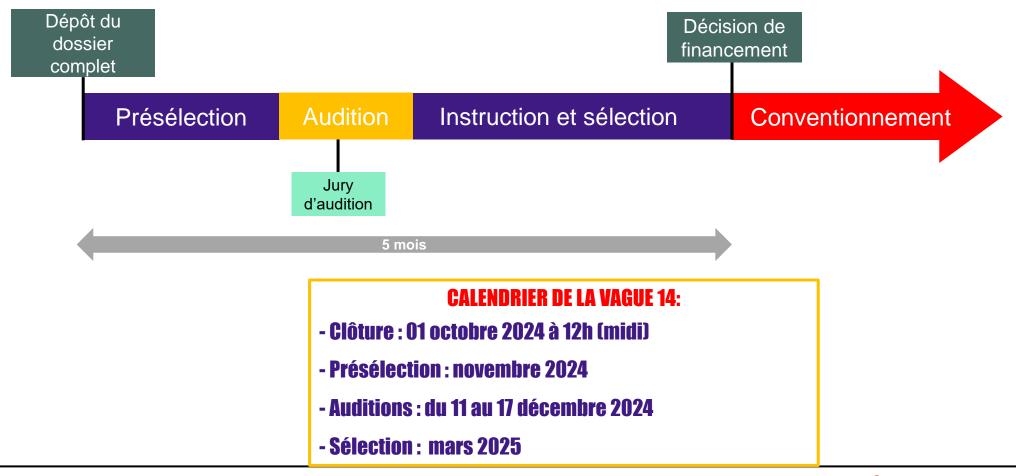








Le processus de sélection











Déposer sa candidature

Dossier complet à déposer dès la clôture

Présentation détaillée du projet

Base de données budgétaires du projet

Fiche pour communication publique

Fiche de demande d'aide dûment complétée et signée par le représentant légal ou toute personne habilitée (joindre dans ce cas une délégation de signature)

Grille d'impact environnementale socioéconomique

Eléments financiers

Dernière liasse fiscale complète avec les annexes (pour les groupes, joindre aussi les comptes consolidés)

Documents administratifs

2. Soumission du dossier

Les dossiers de candidature doivent être exclusivement déposés sur <u>la plateforme</u> PICXEL

3. FAQ





Foire aux questions

concours d'innovation



Les principales réponses aux questions préalables au dépôt d'un projet

Ce document recense les questions les plus fréquemment posées par les porteurs de projets souhaitent déposer un projet au Concours d'innovation I-Nov. Les informations présentées ci-apconstituent un support visant à expliciter les points clés.

Lien vers la pare du concours

Légende :

Information structurante

Actions à mener de la part du porteur de projet dans son dossier de candidature



Page 1 su











Déposer sa candidature

bpifrance | swarrance | Scoonrecter | Citter an compte |

Projets innovants collaboratifs et expertises en ligne

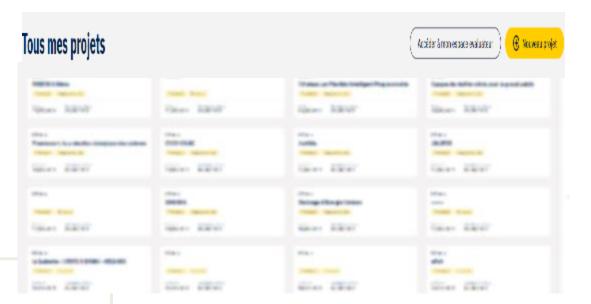
Opfirance coordonne en llen avec l'Etat et les différentes directions de Opfirance de nombreux programmes d'aide à l'innovation pour financer ves projets innovants.

Inscrivez-vous pour concourir.



Vous pouvez consulter la FAQ du projet avec le lien ci-dessous :

FAQ i-Nov vague 14.pdf



Les dossiers de candidature doivent être exclusivement déposés sur <u>la plateforme PICXEL</u>







Sommaire

- 1. Présentation générale des Appels à Projets opérés par l'ADEME
- 2. Présentation du Concours Innovation

3. Lien et Contact







Lien et Contact

Les dossiers de candidatures sont à télécharger et à déposer sur les plateformes des opérateurs avant le 01er octobre 12h00 (midi)

Appel à projet : https://www.bpifrance.fr/nos-appels-projets-concours/appel-projets-concours-dinnovation-i-nov

Plateforme de dépôt de projet : https://www.picxel.bpifrance.fr/accueil

Contact : concoursinnovation@bpifrance.fr

concoursinnovation@ademe.fr







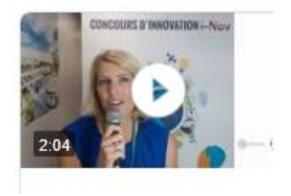


Se tenir informé

Page dédiée au Concours d'innovation : https://www.gouvernement.fr/concours-d-innovation-0

> Playlist PIA du compte You Tube de l'ADEME avec les enregistrements des webinaires, les vidéos de projets lauréats et la vidéo « Les PME et l'ADEME présentent le Concours i-Nov des Investissements d'avenir » :

https://www.youtube.com/watch?v=axBdGYnMLNY



> Projets lauréats :

- Fiches Lauréats: https://librairie.ademe.fr/
- Lauréats 2019 : https://www.youtube.com/watch?v=TA2vRvLnpxw
- Recueil des lauréats au Concours d'innovation : https://www.gouvernement.fr/concours-d-innovation-0









En savoir plus

Librairie ADEME: https://librairie.ademe.fr/

Bilans thématiques du PIA:



- Hydrogène: https://librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-etstockage/6787-bilan-thematique-hydrogene-innovation-etdemonstrateurs-edition-2024.html
- Energie Renouvelables https://librairie.ademe.fr/energiesrenouvelables-reseaux-et-stockage/6672-bilan-thematique-energiesrenouvelables.html
- https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/6507-bilanthematique-navires.html
- Bâtiment: https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/5287-bilanthematique-batiment-edition-2021-9791029715143.html

Les bilans du PIA 1 et 2 :

https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/1955-bilan-2010-2017-du-programme-d-investissements-d-avenir-pia-9791029708336.html

Réf 010224 (fr)







Retrouvez les autres Bilans



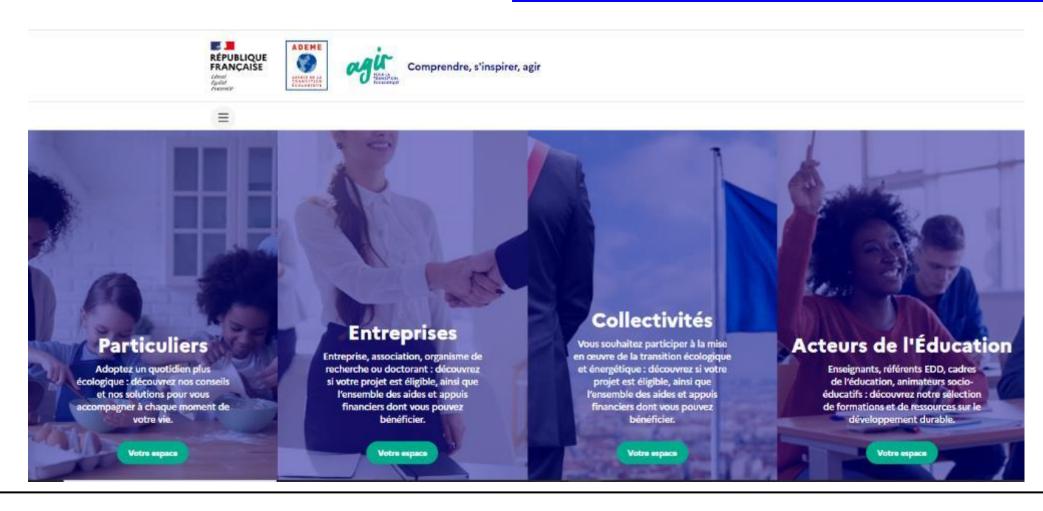








Plateforme de services ADEME : Agir pour la transition écologique







Liberté Égalité Fraternité

Merci pour votre attention



WEBINAIRE 30 juillet 2024 - 11h

APPEL À PROJETS START-UP ET PME

-NOV Vague 14

AU PROGRAMME

- > La présentation des enjeux et des thématiques
- > Les modalités de financements et de candidature
- > Questions / réponses en direct







Marie GANDEBOEUF
Cheffe de projets
Concours Innovation i-Nov



Maïlys CHEVALIER
Cheffe de projets
Concours Innovation i-Nov



Liberté Égalité Fraternité



Annexes





FRANCE 2030: les principes fondamentaux

Réponse aux grands défis de notre temps, qu'ils soient écologiques, économiques, technologiques, industriels ou sociaux.

- ✓ Traduit une double ambition: transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ Sera mis en œuvre collectivement: pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via une procédure ouverte, exigeante et sélective pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (BPI) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).





FRANCE 2030 : une doctrine d'investissement rénovée

- ✓ Impact transformant et création de valeur pour la société. Les investissements réalisés ont un impact favorable quantifiable à terme sur la société française. Ils sont destinés à augmenter le potentiel de croissance de l'économie, accélérer la transition écologique, accroître l'autonomie du pays dans l'approvisionnement ou la production, et renforcer la résilience de l'organisation socio-économique de notre pays ;
- ✓ **Prise de risque accentuée et assumée**, notamment en soutenant des projets potentiellement moins matures ou atypiques, mais particulièrement novateurs ou en rupture par rapport à l'état de l'art ou susceptibles de constituer des premières, dans une logique de pari ;
- ✓ Sélectivité et haut niveau d'exigence, notamment en termes d'incitativité et d'innovation : soutenir des projets qui ne se feraient pas sans l'intervention publique ; miser sur les acteurs émergents en capitalisant sur le dynamisme de l'écosystème français d'innovation et notamment les startups et PME innovantes ;
- ✓ Investissements qui visent à terme la constitution d'actifs stratégiques pour la France en matière technologique, de capital humain, d'écosystème, d'infrastructure, sources de « retours » économiques, sociaux ou environnementaux pour la collectivité (croissance durable, développement des entreprises, création d'emplois, attractivité, souveraineté, rayonnement scientifique et culturel...);
- ✓ Procédures ouvertes et transparentes, gagner en simplicité, agilité et vitesse, recourir à des viviers d'experts indépendants et reconnus,
 s'appuyer sur l'avis de personnalités qualifiées issues des forces vives de la nation au sein des comités ministériels de pilotage.